

The background is a complex marbled paper pattern. It features swirling, organic shapes in various shades of blue, from deep navy to bright cerulean. Interspersed among these are streaks and patches of purple, magenta, and brown. The overall effect is rich and textured, reminiscent of traditional hand-marbled paper. A solid, muted purple rectangular box is centered horizontally and vertically, containing the text.

MOBILITÉS
ERASMUS

DIFFÉRENTES MOBILITÉS POSSIBLES :

- **Mobilité de stage** : dès la 1^{ère} année d'études (entre 2 mois et 1 an à destination d'une structure d'accueil (entreprise, musée, galerie d'art,...) située dans un des pays participants)
- **Mobilité d'études** : à partir de la 2^{ème} année d'études (entre 3 mois et 1 an à destination d'un établissement d'enseignement supérieur titulaire de la Charte Erasmus situé dans un des pays participants)
- **Mobilité combinée** : possibilité d'inclure une période de stage à la mobilité d'études (supervision du stage par l'établissement d'accueil dans lequel s'effectue la mobilité d'études)

- Un an de mobilité maximum pour études et/ou stage par cycle d'études
- La mobilité est intégrée dans le cursus universitaire, l'établissement d'origine prend en compte la validation des crédits (ECTS) pour l'obtention du diplôme français.

FINANCEMENT :

- Pas de frais d'inscription à régler dans l'établissement d'accueil mais à régler comme d'habitude dans l'établissement d'origine.
- Vous continuez à percevoir votre bourse française + la bourse Erasmus qui varie en fonction du pays d'accueil (voir tableau) + éventuellement la bourse Mermoz (attribuée selon le quotient familial).
- 70% de la bourse Erasmus est versée avant le départ, (80% pour la bourse Mermoz), le reste au retour de l'étudiant si les termes du contrat de mobilité ont été respectés.

	Pays de destination	Mobilité d'études / MOIS	Mobilité de stage / MOIS
G1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	370 €	520 €
G2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	320 €	470 €
G3	République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	270 €	420 €

PENDANT LA MOBILITÉ :

- **Faire signer l'attestation de présence et le contrat pédagogique** (retournez les deux documents au plus vite à votre responsable Erasmus)
 - **attestation de présence** : dès votre arrivée dans l'université d'accueil, vous devez compléter, faire signer et tamponner l'**attestation de présence** par le bureau Erasmus+. Celle-ci indique le premier jour de votre mobilité.
 - **contrat pédagogique** : faites également signer votre contrat pédagogique dans la case correspondante.
- **Déclenchement du premier versement de la bourse** : le premier versement (70% du montant total) intervient lorsque votre dossier administratif de mobilité est complet :
 - lettre ou mail d'acceptation de l'université d'accueil
 - contrat pédagogique signé par les coordinateurs pédagogiques de l'Esä et par vous-même
 - test OLS initial
 - contrat de mobilité Erasmus+
 - certificat de scolarité de l'Esä
- **Modifier le contrat pédagogique, si nécessaire**
 - **modifications** : parfois, les cours initialement choisis ne sont plus disponibles ou ne conviennent pas. Vous pouvez alors apporter des modifications à votre contrat pédagogique. Celles-ci doivent être signalées en page 3 : indiquez les matières à supprimer et cochez "deleted component" puis indiquez les matières à ajouter et cochez "added component".
 - **validation** : vous devez impérativement faire valider ces nouveaux choix par votre coordinateur pédagogique de l'Esä. Une fois le contrat signé par toutes les parties, transmettez-nous la page 3 du contrat pédagogique
- **Faire signer l'attestation de fin de séjour** : avant votre départ, vous devez compléter, faire signer et tamponner l'attestation de fin de séjour par le bureau Erasmus+ de l'université d'accueil. Celle-ci nous permet de calculer la durée exacte de votre mobilité. Vous devez aussitôt nous la transmettre.

APRÈS LA MOBILITÉ :

- **Obtenir un relevé de notes de l'université d'accueil** : le passage des examens pendant votre mobilité vous permet d'obtenir un relevé de notes de l'université d'accueil. S'il nous est adressé par courrier, les originaux vous sont remis et nous en conservons une copie. S'il vous est envoyé directement, vous devez nous transmettre une version scannée.
- **Obtenir un relevé de notes** : votre coordinateur pédagogique transmet la fiche de validation des résultats au coordinateur de votre année pour validation par le conseil pédagogique.
- **Effectuer le test OLS final** : à votre retour de mobilité et afin de mesurer votre progression en langue, vous effectuez le second volet du test OLS. Si vous avez obtenu le niveau C2 au premier test, il ne sera pas nécessaire de le passer.
- **Soumettre le rapport pour la Commission européenne** : à votre retour de mobilité, la Commission européenne vous envoie un mail vous invitant à soumettre un rapport en ligne. D'une dizaine de minutes, ce rapport permet de faire un retour sur votre expérience de mobilité et consiste en des QCM et des réponses libres. (Attention, le courriel provient directement de leur plateforme. Le nom de l'expéditeur contient « @ec.europa.eu »)
- **Déclencher le solde de la bourse** : si une aide à la mobilité vous a été allouée, vous avez obtenu un premier versement au début de votre mobilité. Le solde vous est versé au retour de votre séjour d'études, une fois que votre dossier administratif de mobilité est complet :
 - attestation de fin de séjour
 - relevé de notes de l'université d'accueil
 - fiche de validation des résultats
 - test OLS final
 - rapport pour la Commission européenne

Attention, le montant de votre bourse est recalculé en fonction de la durée exacte de votre mobilité. Il se peut donc que le solde ne soit pas égal au montant initialement annoncé.

LISTES DES
PARTENAIRES
ERASMUS DE
L'ESÄ :

Allemagne

Hochschule für Künste Braunschweig
(Brunswick)

Belgique

- École Supérieure des Arts Saint-Luc
(Liège)
- Hogeschool voor Wetenschap en Kunst
Sint-Lucas (Gent)
- Académie des Beaux-Arts de Tournai
(Tournai)
- ART2 (Mons)

Espagne

Escola d'Art i Superior de Disseny
(Barcelona)

Grèce

- Aristotle University (Thessaloniki)
- Athens School of Fine Arts (Athens)

Italie

- Accademia di Belle Arti di Frosinone
(Frosinone)
- Accademia di Belle Arti di Sassari
(Sassari)
- Accademia di Belle Arti di Roma (Rome)
- Accademia di Belle Arti di Palermo
(Palerme)

Norvège

Trondheim Academy of Fine Arts
(Trondheim)

Pologne

Académie des Beaux-Arts de Katowice
(Katowice)

Portugal

Escola Superior Artistica do Porto (Porto)

Turquie

Université de Mersin
(Mersin)